

THOIRÉ EN BREF

MEILLEURS VŒUX !

« 2019 sera la dernière année complète du mandat que vous nous avez confié en 2014. Une année au cours de laquelle nous poursuivrons notre action avec, notamment, un beau projet de logements séniors dans le centre bourg que j'espère pouvoir engager dans les mois qui viennent. D'ici là, j'adresse à chacun d'entre vous mes plus sincères vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Alors que le climat ambiant peut sembler morose, et même si j'ai conscience des difficultés que vivent beaucoup d'entre vous, je veux quant à moi porter une note d'espoir en l'avenir. Bonne année ! »



APPEL AUX BÉNÉVOLES

Bel hiver à Thoiré-sur-Dinan avec une édition toujours colorée d'Halloween, le concert de trompes de chasse à l'église, la visite du Père Noël et la traditionnelle Saint-Vincent. Des événements appréciés et bien suivis. Alors que le Comité des Fêtes réfléchit aux animations qui pourraient être mises en place en 2019, sa présidente Sandra Cadieu invite toutes les bonnes volontés à s'engager : « nous sommes très heureux du succès que rencontrent les manifestations organisées dans le village mais nous manquons de bras ». Si vous avez du temps et des idées, n'hésitez donc pas à rejoindre la joyeuse équipe à la manœuvre !



THOIRÉ CONTACTS

MAIRIE DE THOIRÉ-SUR-DINAN

Pour les questions générales (état-civil, cadastre, social...) contactez votre mairie.
Tél : 02 43 44 10 32
Tél : 02 43 44 10 30 (pour l'agence postale).
Courriel : mairie.thoiresurdinan@wanadoo.fr.
Web : www.thoiresurdinan.fr.
Ouverture au public de la mairie :
▶ Lundi et jeudi de 13h à 16h30.
▶ Mardi de 9h30 à 13h30.
▶ Mercredi de 9h30 à 11h (fermeture le 2^{ème} mercredi du mois).
▶ Vendredi de 13h à 17h30.
Ouverture au public de l'agence postale :
▶ Lundi au vendredi de 12h30 à 15h30.
▶ Samedi de 10h45 à 12h.

Vos élus municipaux sont à votre écoute. Proches de vos préoccupations, disponibles, ils vous reçoivent en mairie sur rendez-vous. N'hésitez pas à les solliciter !

SIVOS DE BERCÉ

Pour les questions liées à la scolarité de vos enfants en élémentaire, contactez le SIVOS.
Tél : 02 43 79 19 56.

COMMUNAUTÉ LOIR-LUCÉ-BERCÉ

Pour les questions liées à l'assainissement autonome, à la voirie, à l'école de musique, à l'activité économique, à la Cyber-base, à l'eau potable contactez la Communauté de Communes.
Tél : 02 43 38 17 17.

SYNDICAT DU VAL-DE-LOIR

Pour les questions liées à la collecte des déchets et à la déchetterie, contactez le Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets.
Tél : 02 43 94 86 50.

prochain numéro de THOIRÉ INFOS en avril

THOIRÉ INFOS est édité par la commune de Thoiré-sur-Dinan
11, rue Gabriel Guyon - 72500 Thoiré-sur-Dinan
Courriel : mairie.thoiresurdinan@wanadoo.fr / Tél : 02 43 44 10 32
Web : www.thoiresurdinan.fr

Directeur de publication : Bruno Boulay • Création de la maquette, mise en page, rédaction : Jean-Christophe Jouanneau • Photographies et illustrations : Droits réservés • Impression écologique : Graphi-Loir, Château-du-Loir • Tirage : 250 exemplaires • Distribution : La Poste.

THOIRÉ INFOS

n°18 - janvier 2019



VIE DES ENTREPRISES
ÇA BOUGE À THOIRÉ-SUR-DINAN

INTERCOMMUNALITÉ
EAU POTABLE ET DÉCHETS

NOUVELLE ANNÉE
LES VŒUX DE BRUNO BOULAY

ANIMATION DU VILLAGE
L'APPEL DU COMITÉ DES FÊTES



ARTISANAT LOCAL : DE NOUVEAUX SERVICES AU CŒUR DU VILLAGE

Les bâtiments de l'entreprise Térop ne seront pas restés vides bien longtemps. Deux entrepreneurs s'y installent : le charpentier Guillaume Lehoux et le mécanicien Emmanuel Renault. À noter également du neuf du côté de chez Tony Lehoux qui s'associe au charpentier Guillaume Gaspard. Présentation.

L'ancien site industriel occupé par Térop, rue de l'Hommeau près du centre d'incendie et de secours, accueille ces jours-ci l'entreprise de travaux de charpente et de couverture de Guillaume Lehoux. Déjà implantée à Thoiré-sur-Dinan, la société dispose désormais d'espaces plus vastes pour stocker matériaux et machines et d'un accès facilité pour les véhicules et les engins. Compte-tenu des dimensions importantes des bâtiments à disposition, un autre chef d'entreprise s'est positionné pour en occuper une partie : il s'agit d'Emmanuel Renault qui va y ouvrir dès le 06 février le Garage du Dinan. Tout nouveau service pour les Thoiréens et les habitants des communes voisines, le garage proposera entretien et réparations pour toutes

les marques. Il offrira également la vente de véhicules neufs et d'occasion.

Développement

Quant à lui, Tony Lehoux s'est associé à son beau-fils Guillaume Gaspard pour développer son entreprise de maçonnerie générale et de gros œuvre de bâtiment. Désormais, la société fournit des prestations de charpente, de couverture et de zinguerie.

Contact

- Guillaume Lehoux / Tél : 02 43 79 87 65.
- Garage le Dinan / Tél : 02 43 46 16 30.
- Lehoux Gaspard / Tél : 06 33 94 37 42 / 06 48 74 21 63.



DU NOUVEAU POUR L'INTERCO

Qu'il s'agisse de l'eau potable ou des déchets, 2019 sera une année à forte actualité pour les usagers. Explications.

La loi NOTRe de 2015 ne permettait pas au Syndicat des eaux de Bercé de continuer à exister. En effet, compris dans le périmètre de la nouvelle Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, il devait obligatoirement être dissous. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier, l'eau potable est devenue une compétence à part entière de la Communauté de communes. C'est désormais elle qui est l'interlocutrice des usagers, et c'est elle qui établira les factures 2019. Sur le plan des tarifs, un lissage sur plusieurs années sera mis en place à l'échelle de tout le territoire communautaire. À noter que le vice-Président de Loir-Lucé-Bercé en charge de l'adduction d'eau potable est Bruno Boulay, Maire de Thoiré-sur-Dinan.

Pour les déchets, un nouveau marché sera mis en œuvre à compter de juin 2019. Pas de révolution pour les habitants du Syndicat du Val de Loir car le système reste le même : sauf exception et résidences secondaires, collecte en bacs en porte à porte toutes les semaines pour les ordures ménagères, et toutes les quinzaines pour les emballages. Précisons que la grille tarifaire 2019 verra une diminution de 1%, annulant ainsi l'augmentation de 2018.

Fleurissement

La commune a conservé ses deux fleurs au concours des villes et villages fleuris des Pays de la Loire. La visite du jury 2018 s'est déroulée juste avant l'été. La qualité du travail accompli par les élus et les techniciens a été largement reconnue. Encore un effort pour la troisième fleur, notamment au niveau du cimetière. À suivre !